

Débat public : il est encore temps de donner son avis

Ce soir, se tient la dernière réunion publique sur la couverture de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Demain soir, c'est le tramway des maréchaux qui fera débat porte de Clignancourt. Sans compter le prolongement de l'A 12 dans les Yvelines, pour lequel les discussions se poursuivent. Bref, les débats fleurissent et il est devenu d'usage d'y faire participer le citoyen.

Ces discussions sont orchestrées par la Commission nationale du débat public (CNDP). De la saisine de cette commission à la décision du maître d'ouvrage, la durée maximale d'un débat public est fixée à dix mois. « Loin de ralentir la réalisation des projets, le débat est au contraire souvent un accélérateur. Le fait de se concerter pousse le maître d'ouvrage à mettre le pied à l'étrier », assure-t-on à la CNDP.

La Mairie de Paris goûte, elle aussi, au parfum de la démocratie participative. Du 3 au 18 juin, elle organise la quinzaine de la démocratie locale et des associations. Cette manifestation vise à recenser l'ensemble des actes de démocratie locale et participative. En plus de ses 121 conseils de quartier, la Mairie compte de nombreuses instances de participation : le Conseil parisien de la jeunesse et le Conseil de la citoyenneté des Parisiens non-communautaires, entre autres. « Tous les avis sont entendus, affirme-t-on à l'Hôtel-de-Ville. Mais consulter ne signifie pas “dire oui à tout”. En dernier ressort, c'est l'élu qui prend la décision, car c'est l'intérêt général qui est avant tout pris en compte. »

Mais ces instances ou les débats publics, loin de réunir l'ensemble de la population, sont souvent monopolisés par quelques habitués. Selon Philippe Eysseric, directeur de Techné Cité, cabinet d'études et de conseil en politiques et procédures publiques, « il faut créer les conditions pour que tout le monde ait la même qualité de message ». Car, le problème de la démocratie participative, c'est son manque de roulement : « Ce sont toujours les mêmes qui viennent aux réunions », déplore le spécialiste.

Pauline Théveniaud

- Pour la N 13, réunion de clôture au théâtre de Neuilly ce soir à 20 h.
- Pour l'A 12, rendez-vous demain à 20 h au salon Antoine de Saint-Exupéry, à Coignières.
- Pour le tramway, les élus socialistes du 18e organisent une présentation demain soir au lycée Rabelais.

©2006 20 minutes

Jean-Louis Laville : « Ce n'est pas réservé aux experts »

Interview de Jean-Louis Laville, codirecteur du laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-Cnam).

Peut-on demander son avis à tout le monde ?

Il faut aller à l'encontre du cliché selon lequel la participation démocratique serait réservée à une élite au fait des choses techniques. La démocratie n'est pas limitée aux experts. La véritable démocratie est celle où les citoyens peuvent élaborer les solutions de leurs propres problèmes.

Il faut que l'on cesse de penser que le travail parlementaire et la démocratie populaire s'opposent. Ils sont au contraire complémentaires.

Les citoyens ont-ils réellement envie de participer à la vie démocratique ?

Si tout le monde se sent concerné, les gens ne s'intéressent pas à tous les problèmes. Ce qui rebute dans la participation, c'est lorsque l'on est consulté sur des processus que l'on ne peut pas maîtriser et dont on ne voit pas l'aboutissement. Les personnes se sentent impliquées quand elles savent que leur parole va être prise en compte et quand cela concerne leur quotidien.

Le nombre d'instances de démocratie participative est-il en progression ?

L'offre des instances augmente. Le problème est qu'il s'agit là d'une offre institutionnelle. Or, il y a certaines personnes, notamment issues de populations défavorisées, que cela effraie. Les gens ont besoin d'espaces où ils se sentent à l'aise pour s'exprimer. Il s'agit de prendre la parole devant ses égaux, pour ensuite apporter la parole collective devant les instances officielles. Pour que la démocratie participative progresse, il faut inverser le processus, que les citoyens fassent des propositions aux politiques.

©2006 20 minutes